



*Unir les associations pour développer les solidarités*

Madame Isabelle ROUGIER  
Directrice  
DRIHL  
5, Rue Leblanc  
75015 Paris

Paris, le 18 mars 2020

**Objet :** Alerte sur les difficultés rencontrées par les centres d'hébergement

Madame la Directrice,

A la suite des dernières mesures prises pour contenir le coronavirus, l'Uriopss Île-de-France vous alerte sur les difficultés que rencontre actuellement le secteur de la lutte contre l'exclusion dans la gestion de cette crise sanitaire, cela en l'absence aujourd'hui de recommandations suffisantes.

Le Président de la République, dans son allocution du 16 mars, a posé un impératif majeur : « pour les plus précaires, pour les plus démunis, pour les personnes isolées, nous ferons en sorte, avec les grandes associations, avec aussi les collectivités locales et leurs services, qu'ils puissent être nourris, protégés, que les services que nous leur devons soient assurés ».

Nous saluons les deux décisions fortes qui ont été prises, la prolongation de la trêve hivernale et l'installation de centres d'hébergement spécialisés pour les personnes malades sans gravité et ne pouvant être confinées dans leurs structures d'hébergement.

Toutefois, les personnels des centres d'hébergement ne sont pas identifiés comme prioritaires pour assurer la garde de leurs enfants de moins de 16 ans. Le risque d'absentéisme est d'autant plus grand que nombreux craignent pour leur santé. Faute de masques de protection à disposition et de gel hydroalcoolique en quantité suffisante, le risque de droit de retrait ou d'arrêts maladie est réel. Or les conditions d'accueil des centres d'hébergement peuvent entraver la bonne application des consignes de prévention et d'hygiène.

La situation est tout aussi préoccupante dans les maisons d'enfants à caractère social, dont certaines vont recevoir les enfants de parents vivant en centres d'hébergement et ayant un diagnostic positif au COVID-19.

**UNION REGIONALE INTERFEDERALE DES ŒUVRES ET ORGANISMES PRIVES SANITAIRES ET SOCIAUX**

Association reconnue d'utilité publique

Maison des Associations de Solidarité

16 rue des Terres au Curé - 75013 PARIS

Tél. : 01 44 93 27 00

Site : <http://www.uriopss-idf.fr>

Réseaux sociaux :   



*Unir les associations pour développer les solidarités*

Convaincus de la nécessité de travailler collectivement au suivi de cette grave crise sanitaire, l'Uriopss Île-de-France, au nom de l'ensemble de ses adhérents, vous remercie de toute la célérité dont vous saurez faire preuve pour répondre à ces préoccupations dans cette situation inédite et les relayer auprès des différentes administrations concernées.

Par ailleurs nous n'avons encore reçu aucune information de vos services. L'Uriopss Île-de-France est mobilisée pour relayer les mesures que vous décideriez de prendre afin d'assurer la continuité de l'activité dans les structures de votre département. Vous pouvez pour cela contacter directement Amaëlle Penon, directrice ([a.penon@uriopss-idf.fr](mailto:a.penon@uriopss-idf.fr) / 06 80 67 37 06).

En attendant votre retour aussi rapidement que possible aux questionnements figurant dans ce courrier, je vous prie de croire, Madame la Directrice, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

**Daniel GOLDBERG**  
*Président de l'Uriopss Île-de-France*

UNION REGIONALE INTERFEDERALE DES ŒUVRES ET ORGANISMES PRIVES SANITAIRES ET SOCIAUX

Association reconnue d'utilité publique

Maison des Associations de Solidarité

16 rue des Terres au Curé - 75013 PARIS

Tél. : 01 44 93 27 00

Site : <http://www.uriopss-idf.fr>

Réseaux sociaux :   